

Nombre de membres**en exercice:** 11**Présents :** 11**Votants:** 11**Séance du 15 février 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le quinze février l'assemblée régulièrement convoquée le 15 février 2023, s'est réunie sous la présidence du maire

Sont présents: Pierre BAQUE, Yolande STEENKESTE, Alexis DUVAL, Steven GIL, Julien JACQUOT, Pierre-Eric BROUILLARD, Marielle ZANDVLIET, Emilie GRILLERES, Baudouin RIQUET, Sandrine LESTIENNE, Christine PARMENTIER**Représentés:****Excuses:****Absents:****Secrétaire de séance:** Pierre-Eric BROUILLARD**Compte rendu de la séance du 15 février 2023****Ordre du jour:**

- Approbation du compte de gestion
- Vote du compte administratif 2022
- Affectation du résultat
- Orientation budgétaire
- Délibération pour acceptation du montant de la subvention du fonds concours CCLPM
- Délibération renouvellement convention fourrière CCCLA
- Divers:
 - Vente C oncession cimetièrre
 - Nettoyage monuments aux morts
 - Foyer/chauffage

Délibérations du conseil:

Présentation du compte de Gestion :

Section Fonctionnement : Dépenses : 122 291.89 € Recettes 197 236.30 €

Section Investissement : Dépenses : 248 632.57 € Recettes 213 661.23 €

Présentations du compte Administratif :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		86 593.26		51 794.15		138 387.41
Opérations de l'exercice	122 291.89	197 236.30	248 632.57	213 661.23	370 924.46	410 897.53
TOTAUX	122 291.89	283 829.56	248 632.57	265 455.38	370 924.46	549 284.94
Résultat de clôture		161 537.67		16 822.81		178 360.48
				Restes à réaliser	5 000.00	
				Besoin/excédent de financement Total		173 360.48
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
approuve le compte de gestion, vote le compte administratif et décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	au compte 1068 (recette d'investissement)
161 537.67	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Vote 11 pour , Abstention 1 (Le maire ne participe pas au vote du compte administratif)

Orientation budgétaire

Le conseil municipal valide les subventions aux différentes associations .

Travaux Eglise

Travaux Foyer (portail)

Défense incendie

- Délibération pour acceptation du montant de la subvention du fonds concours CCLPM pour un montant de 3 480.94 € . Voté à l'unanimité

- Délibération renouvellement convention fourrière CCCLA

Le montant de la participation 2023 étant de : 0,70 € par an et par habitant.

Le demandeur acquittera un forfait entretien fixé pour 2023 à 3€ par jour et par animal conduit au chenil. Il réglera directement le docteur Vétérinaire mandaté par la communauté de commune de Castelnaudary Lauragais Audois l'ensemble des frais occasionnés par l'animal pendant son séjour dans la fourrière intercommunale. Voté à l'unanimité

- Extinction de l'éclairage public la nuit :

Les six mois d'essai étant terminés, le conseil municipal décide de proroger indéfiniment le règlement sur l'extinction de l'éclairage public la nuit. pour rappel : Extinction de 23h à 6h.

- Divers:

- Information nationale reçue : hausse des bases de la taxe Foncière de 7%

- Vente d'une concession cimetière

- Nettoyage du monument aux morts

- Point sur la location du foyer/chauffage

- Autres

Fin de séance : 23h00